

AOP et pratiques agricoles en débat

L'Urfac vient d'organiser une réunion à l'attention des agriculteurs, des élus et des associations de défense de l'environnement. De manière symbolique, la matinée s'est tenue à Nans-sous-Sainte-Anne. Il était question de biodiversité, d'eau et d'épandage des effluents.

Enjeux

Quels sont les impacts des pratiques agricoles sur notre territoire AOP ?

L'Urfac (Union régionale des fromages d'appellation comtoise) pose clairement cette question lors de la réunion organisée mercredi 4 décembre à la salle de la convivialité à Nans-sous-Sainte-Anne. Vingt-cinq producteurs de la zone Loue-Lison sur un potentiel de 130 exploitations ont participé à cette réunion ; tout comme de nombreux acteurs locaux et des représentants d'associations de défense de l'environnement. « Ce territoire est symbolique ; nous sommes dans une vallée

d'eau avec la Loue et le Lison », confirme Eric Février. « Et nous connaissons tous les enjeux pour les années à venir », insiste le président de l'Urfac. Notamment autour de la question du dérèglement climatique.

Noïons également les attentes de la société au niveau des pratiques des exploitants agricoles. Forcément, chacun a en mémoire la multiplication des arrêtés municipaux interdisant ou limitant l'usage des glyphosates ; dans certains cas, ils sont suspendus. « Je ne me prononce pas sur le fond ; il reste que ce sont des entraves pour nos pratiques », tempête le président.

« Une fibre commune pour nos territoires »

« Un travail a été mené depuis quelques années autour de nos rivières », explique Alain Mathieu. « Nous avons voulu la prolonger par une démarche participative ; nous avons tous une réelle fibre pour préserver nos territoires », assure le président du CIGC. « Nous touchons simplement aux biens communs. » D'où cette impéneuse nécessité : « Coexister et cohabiter. » Concrètement, les AOP du massif du Jura occupent l'espace à hauteur de 35 %. Il tend à diminuer. D'un côté, la forêt et les pré-bois progressent ; de l'autre, l'urbanisation joue aussi son rôle dans l'artificialisation des terres. Pourtant, le comté et les autres AOP concernent 4 000 personnes en emplois directs et indirects. « Ce n'est pas neutre. Il faut donc travailler ces questions environnementales. » Nous avons réfléchi collectivement pour aboutir à un cadre général et présenter des cahiers des charges le plus harmonieux possibles », insiste Joël Alpy, président du syndicat interprofessionnel de défense du moribier. « Tout en veillant à nos spécificités qui font que nous avons quelques différences. » « Le consommateur doit nous confiance pour qu'il renouvelle son acte d'achat », conforte Alain Mathieu.

Et de nuancer son propos : « Mais nous devons travailler ensemble ; à la fois sur un futur proche mais aussi un futur plus lointain. » C'est tout le sens de la réunion des différents acteurs présents sur un même territoire. « Le dialogue est souvent très compliqué ; en tout cas, il n'est pas rompu. »

Communication collective

La profession agricole a déjà pris les devants. Des mesures sont votées dans plusieurs cahiers des charges pour améliorer les pratiques. La profession s'interroge sur l'intensification des exploitations ; il est aussi question de limiter leur taille. Voilà pour des pratiques vistes. Mais d'autres sont plus insidieuses vu qu'elles sont invisibles. « Je pense au sur-pâturage et au piétinement qui ont un impact réel sur la biodiversité. » Il faut encore travailler la question des haies. « Elles peuvent accueillir des insectes, des oiseaux, du gibier... »

Il ne faut pas oublier tout le travail qui se réalise dans le sous-sol. « Nous en voyons clairement le résultat en surface. » Lors de l'épandage, chaque litre a reçu un poster qui résume



■ Dès qu'il s'agit de débattre sur les pratiques agricoles et les AOP, les acteurs sont présents.

les réalités faunistiques et floristiques de la zone Loue-Lison — La LPO et le Conservatoire botanique ont été sollicités pour apporter leurs connaissances. Les absents ne sont pas oubliés. Ils reçoivent leur poster par le truchement de leur coopérative. Concernant ce secteur, qui concerne les vallées et reculées du Loue et du Lison mais aussi du plateau d'Amancey, l'accent a été mis sur ce qui peuple

divers habitats d'intérêt communautaires : le criquet des pâtures, le triton crêté, la pie-grièche grise... mais aussi le saintfin cultivé, la gentiane d'Allemagne ou l'ophrys abelle... Il ne reste plus qu'à décliner la thématique autour de trois points : la biodiversité, l'eau, l'agriculture et ses effluents d'élevage (voir par ailleurs).

Dominique Gouhenant

Bonnes pratiques, intégrer les bons gestes

Matière à réflexion

L'agriculture a tout à gagner en s'engageant encore plus vers les bonnes pratiques. Elles contribuent à la biodiversité.

Maire de Nans-sous-Sainte-Anne — « accessoirement pour cette circonstance » —, Emmanuel Cretin intervient en tant que chargé de mission Natura 2000 au nom du syndicat mixte Haut-Doubs, Haute-Loue : à ce titre, il va répondre dans son exposé à cette simple question : Vallées et reculées de la Loue et du Lison et plateau d'Amancey, comment prendre en compte la biodiversité dans les pratiques agricoles ?

Il anime les mesures agri-environnementales comme les Maec et travaille conjointement avec Marie Kerconduff de la Chambre d'agriculture sur le concours des prairies fleuries. « Nous constatons l'existence de bonnes pratiques mais nous cherchons à voir comment nous pouvons les améliorer par des petits gestes à intégrer dans nos tâches quotidiennes », résume Emmanuel Cretin. Avant posé ce postulat de départ, l'animateur propose d'approfondir cette question. D'abord, il questionne la biodiversité. Pour l'intervenir, il s'agit de savoir que beaucoup d'espèces connues ou non occupent l'espace. Mais c'est aussi le cas dans le sous-sol avec la présence de vers de terre. « Sans eux, le sol ne fonctionnerait pas. » La

biodiversité rend des services éco-systémiques. Notons les services de base que sont le cycle des éléments nutritifs et la production d'oxygène ; pourrions avec les services d'approvisionnement en nourriture, pour la qualité de l'eau et la pollinisation ; ajoutons les services de régulation des maladies, des ravageurs, du climat, de la protection des crues... Et enfin, ce qui n'est pas vraiment quantifiable mais fortement apprécié se trouve dans la beauté des paysages, la découverte de la nature ou encore les moments de détente. Comme la matière est consacrée aux AOP et aux pratiques agricoles, il va de soi que l'intérêt de la biodiversité est développé sous cet angle.

Pistes de réflexion et d'actions

Preions la question sous un angle plutôt négatif. Si la biodiversité diminue, le milieu fournit moins de services à l'environnement agricole. Emmanuel Cretin prend l'exemple des haies : « Quand elle est très simplifiée, elle est moins efficace ; elle filtre moins les nitrates et les pesticides, l'érosion des sols n'est pas contenu

et le bétail "bénéfique" d'une moindre protection. » Ajoutons une diminution du nombre de prédateurs et une augmentation des ravageurs des cultures. Précisons également que les corvidés et les pigeons profitent de la banalisation des paysages de Franche-Comté. « La biodiversité n'aime pas quand c'est propre ». Il faut rechercher une réelle hétérogénéité. Les communicants du comté n'hésitent pas à mettre en avant la présence de 576 espèces végétales. Mais attention à ne pas tromper le client sur la marchandise. « Quand on fertilise de trop, on a tendance à perdre les plantes à fleurs. » L'agriculteur se retrouve donc devant une équation négative : « Moins il y a d'espèces, moins il y a des insectes ; plus la prairie est banalisée, moins elle est en capacité d'être résistante. » Emmanuel Cretin ne veut pas se cantonner dans un raisonnement mortifère. Il suggère de développer les haies et divers supports pour augmenter la présence des régulateurs. « Je pense aux chauve-souris et aux renards. » Les haies sont aussi un bon régulateur climatique. Imaginons l'absence de haies et une température caniculaire qui s'élève à 40°C. « Je n'aimerais pas être une vache. » Certes, cela gêne les pratiques agricoles mais en face, elles



■ Emmanuel Cretin confirme l'existence de bonnes pratiques mais il souhaite qu'elles soient renforcées.

contribuent au bien-être animal. C'est également un brise-vent et un climatiseur grâce à l'évaporation. Mais aussi une trame verte, « en quelque sorte un corridor écologique qui permet aux animaux de se déplacer tout en étant sous couvert ». Pour affiner cette question, le chargé de mission Natura 2000 rappelle quelques principes de base : soigner les strates, maintenir les murgers et les pierriers, privilégier les outils courants et ne pratiquer aucun broyage

durant la période d'activité biologique, donc du 1^{er} avril au 31 juillet comme le précisent les BCALE (bonnes conditions agricoles et environnementales). « A vous de les appliquer ou pas. » Il est zoné, intermédiaires à fort enjeu comme les communaux et les pelouses calcaires. Enfin, il faut privilégier la prairie naturelle avec une flore diversifiée qui offre une meilleure résistance face aux changements climatiques en cours.

Le système karstique a sa propre vie

Pour bien comprendre les enjeux en terme d'échanges entre les précipitations en surface et la restitution de l'eau dans les rivières, Guillaume Bertrand est venu faire état des connaissances actuelles.

Hydrologie



hydrologue le plus connu dans votre secteur s'appelle Gustave Courbet : il a peint un tableau de la source de la Loue. » Guillaume Bertrand se fait matricieux : voilà de quoi capter l'attention de l'assistance avant de se lancer dans un dossier très technique. L'hydrologue du laboratoire de Chrono-Environnement de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté va faire état des connaissances actuelles et traiter des usages des eaux karstiques en abordant ces questions sous l'angle des enjeux globaux et locaux mais aussi au niveau transverses. Par ricochet, l'intervenant présente la toile Le désespéré de Gustave Courbet. « *Je voudrais que vous soyez dans cet état-là à l'issue de mon exposé* », provoque-t-il afin de capter toute l'attention de l'assemblée.

Passons à la question proprement dite autour du thème qu'il va développer : Connaissances et usages des eaux karstiques : enjeux globaux, locaux et transverses. Il précise d'emblée que le massif est principalement constitué de karst géomorphologique. « *Le Jura, c'est aussi l'autre pays du gryuère... géologique* », taquine-t-il. Arrivé dans la région il y a deux ans, il constate que le Doubs a disparu de la circulation en pleine période carniculaire dans certains secteurs : ce qui confirme son assertion. Concernant le système, le karst dispose à la fois d'un pouvoir de réservoir mais aussi un pouvoir transmissif. L'exemple le plus flagrant est l'incendie des usines Pernod à Pontarlier en août 1901. Quelques jours plus tard, la Loue prend une couleur verdâtre confirmant que cette rivière est une resurgence du Doubs. « *C'est là qu'il fallait être ce jour-là* », en rigole Guillaume Bertrand.

« À la croisée des chemins »

Une autre étude a montré que l'eau des dolines de Frasne alimente les sources de l'Ain. Plus sérieusement, l'hydrogéologue constate qu'en terme de distance, l'événement court sur une dizaine de kilomètres linéaires. « *Mais ce n'est certainement pas le cas* ». Il reste l'éventualité d'un



Des plateaux aux rivières, Guillaume Bertrand précise quelques points sur le milieu karstique.

souci sanitaire. « *Il sera difficile à gérer. Quand c'est de l'absinthe, c'est plutôt une bonne nouvelle*. » Précisons encore que dans ce secteur il y a un bon ratio entre les précipitations et l'alimentation du milieu souterrain : en soit une bonne nouvelle. Il y en a, a contrario, forcément une mauvaise : « *Cette géologie ne permet pas de stocker l'eau*. » Ce qui explique les excès lors des sécheresses ou les excès d'eau. Pour la sécheresse, il suffit de se souvenir que la filière comté obtient une dérogation sur l'origine des fourrages. Pour l'excès d'eau, il suffit de tenter de passer par Ornans. « *La Loue déborde et prend ses aises dans le bourg*. » Il est encore question d'un milieu de vie que Guillaume Bertrand qualifie de transverse. Cela se traduit par un paysage. Les milieux agricoles se distinguent par la pauvreté de leurs sols un relief important. Mais il faut y ajouter de grandes amplitudes thermiques. C'est aussi une ressource en eau. La pluviométrie est importante et dépasse les 900 mm d'eau. La pluviométrie est forte en basse altitude et s'accroît vers l'intérieur du massif. C'est enfin un milieu de vie. C'est espace se partage entre la forêt et les pâturages. Les conditions géoclimatiques sont favorables à la production herbagère de qualité. Guillaume Bertrand joue la carte de la boucle. Il a démarré son propos

par Gustave Courbet. Il en appelle ses mânes pour la conclusion de son exposé. « *Au niveau climatique, nous sommes à la croisée des chemins* », constate l'hydrologue. Spécialisé dans l'étude des tourbières, il rappelle leur rôle essentiel au niveau de la ressource en eau mais aussi de la ressource en carbone. L'orateur a développé les aspects paysages puis l'aspect ressources. Quand ils sont mis bout à bout, ce pose la question des transverses.

Autant faire attention à tous ces points. Simon Gustave Courbet a eu raison de peindre le désespéré. Alors évitons d'en arriver nous-mêmes dans une situation de nervous breakdown. Il faut donc réfléchir à long terme. « *Il est vital d'arrêter de détruire ce qui reste au niveau des zones humides*. » Et pour les rénover ? « *Il faut favoriser la reprise au rythme de la nature*. »

D. G.

S'adapter à de nouvelles contraintes

Le climat évolue, et pas forcément dans le bon sens. Les jeunes générations vont travailler dans de nouvelles conditions. Didier Tourenne de la Chambre en résume quelques enjeux.

Bonnes pratiques

ment, le GIEC a dans son hypothèse basse prédit une hausse des températures de l'ordre de 2°C. Ajoutons en guise de phénomènes externes des gels qui sont de plus en plus tardifs. « *Or, les agriculteurs précocifient leurs récoltes : ce qui peut être dommageable*. »

Une crise accélératrice d'actions

Il est encore question du seuil des 200° cumulés. Cette réalité varie selon l'altitude de diverses zones du département. Ils sont atteints en février à Besançon mais il faut attendre le début du mois d'avril pour que cela soit le cas à Rochejean. Ajoutons encore des amplitudes variables de température d'une année à l'autre qui peuvent induire des écarts jusqu'à six semaines. Il faudra donc faire face à trois nouvelles contraintes climatiques : s'adapter à une tendance

de fond au niveau des températures, des jours sans gel, des jours très chauds... et bien prendre en compte l'augmentation de la variabilité des événements climatiques qui deviennent extrêmes comme le manque d'eau ou sont excès, de fortes températures ou

des gels tardifs... Cela va croissant et des records sont régulièrement battus.

Le CIGC, dans la révision du cahier des charges du comté, s'est emparé de cette question. Des platons en azote pour les prairies sont codifiés autour de différents types de fertilisants et des teneurs maximales dans chaque cas. Les conditions d'épandage sont clairement rappelées et les délais avant exploitation sont précisés. Ajoutons l'interdiction d'épandre des boues ou composts de stations d'épuration sur les prairies et les cultures, sauf pour celles qui traitent exclusivement des effluents de fromagerie.

Concernant le bassin versant Loue-Lison, il doit faire face à diverses contraintes particulièrement fragile ainsi que des détériorations de la qualité de l'eau dont l'altération est ancienne et multifactorielle. Mais le secteur détient également de

nombreux atouts comme une occupation du sol dominée par les prairies et la forêt, des AOP qui garantissent l'extensivité des pratiques agricoles et une profession engagée dans la recherche scientifique et mobilisée sur les enjeux environnementaux...

La crise de 2010 dans la Loue a été un accélérateur des actions engagées pour l'optimisation des pratiques agricoles et de stockage des effluents d'élevage avec l'alignement du règlement sanitaire départemental (RSD) sur celui qui concerne les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Ajoutons la réalisation de plans d'épandage individuels et collectifs avec quelques interdictions liées à des cours d'eau, des puits, des dolines, des habitations...

D'autres points sont évoqués rapidement : concours de prairies fleuries ; agroforesterie, haies et biodiversité. Enfin, le bon sens devrait inciter à les agriculteurs à contacter les techniciens de la Chambre pour éviter d'avoir des fosses pleines en hiver plutôt que de se trouver face à des épandages sauvages. Il faut jouer la carte de la transparence. « *Nous*



Didier Tourenne rappelle que les techniciens de la Chambre sont au service des agriculteurs.

bions pas qu'il y a toujours des gens qui se promènent dans la nature. » Par ailleurs, il n'est pas conseillé de vider d'un seul coup sa ou ses fosses au printemps quand les conditions le permettent. « *Il ne faut pas mettre tous les œufs dans le même panier. Il faut un maximum de diversification dans son assolement pour être résilient*. »

L'initulé de l'exposé de Didier Tourenne a le mérite d'être particulièrement clair. Pour clore cette matinée consacrée aux AOP et aux pratiques agricoles sur le secteur Loue-Lison, le spécialiste des cultures de la chambre d'agriculture du Doubs et du Territoire de Belfort développe son propre thème : Raisonner la conduite des prairies face aux nouveaux enjeux que sont le changement climatique, la révision du cahier des charges du comté et la biodiversité. Pour commencer, l'intervenant dresse un bilan en quelques points qui conditionnent la réflexion en cours : « *Les jeunes qui s'installent aujourd'hui vont vivre toute leur carrière avec le changement climatique : la question des pesticides est d'actualité tout comme les sols dégradés : le milieu karstique est fragile et les pratiques agricoles ont des conséquences immédiates sur ce secteur géologique*. »

Concernant le changement climatique, les agriculteurs font face à une très forte variabilité. « *Et elle va encore augmenter*. » Dernière-